

**PROJET DE CREMATORIUM
CHANGEMENT DU MODE DE GESTION**

Intervention de **Paul Euzière**

Président du groupe « Grasse à Tous-Ensemble et Autrement »

Lors du débat sur la création d'un crématorium à Grasse, le 8 décembre 2020, le groupe "Grasse à Tous-Ensemble et Autrement" s'était prononcé **en faveur de la création de cet équipement -que nous réclamions depuis 2014- mais avec une gestion publique.**

Nous constatons, en effet, qu'il **était demandé au conseil municipal de se prononcer sans que préalablement n'ait été réellement étudié le mode de gestion le plus pertinent: régie publique ou bien Délégation de Service Public(D.S.P.).**

En effet, en règle générale, **avant toute mise en Délégation de Service Public, les conseils municipaux sont toujours préalablement saisi d'un vote sur le seul choix : Régie publique ou D.S.P. au privé et ce choix s'effectue après transmission aux élus et débat autour d'un rapport d'expertise par un cabinet idoine sur les coûts, avantages et inconvénients comparés des deux modes de gestion.**

Or, nous n'avons eu en commission que des échanges téléphoniques - **plutôt fumeux- avec un "cabinet conseil" parisien qui ne s'était même pas déplacé.**

Dans ces conditions, nous avons donc voté contre le principe de cette Délégation de Service Public

En fait, **le conseil municipal a été conduit à se prononcer sans avoir tous les éléments les éléments de comparaison entre les deux modes de gestion.**

Aujourd'hui, suite à la procédure d'Appel d'Offres et aux propositions de la société OGF, il vous apparaît clairement que **l'intérêt public commande une gestion en régie publique.**

Ce qui ne nous étonne pas.

D'où cette nouvelle délibération qui va tout à fait dans le sens de ce que nous avons toujours proposé **pour des raisons économiques, mais aussi pour des raisons éthiques**: trop souvent la Mort est un marché d'autant plus lucratif pour de grands groupes privés qu'il s'appuie sur la détresse des familles dans des moments particulièrement douloureux.

"Errare humanum est, sed perseverare diabolicum"...

Se tromper est humain; mais persévérer est diabolique.

Vous vous êtes trompés, sur la foi de conseils ou de conseillers qui, manifestement n'avaient en tête ni la bonne gestion, ni l'éthique.

Mais vous n'avez pas persévéré. C'est l'essentiel.

Vous corrigez complètement le tir et vous proposez maintenant à l'assemblée communale ce que nous avons toujours souhaité.

Nous vous disons, clairement, bravo pour **ce choix de gestion qui est un choix d'intérêt général.**

Nous voterons donc cette délibération avec cependant **un regret.**

Nous aurions souhaité, en effet, que ce ne soit pas la seule commune de Grasse, mais **la Communauté d'Agglomération** qui porte ce projet qui n'intéresse pas que les Grassois.

Le périmètre de l'intercommunalité nous paraît plus pertinent à tous points de vue, non seulement pour un service public de cet ordre, mais aussi pour les investissements qui devraient procéder du budget communautaire plutôt que du seul budget de la ville de Grasse.